

1. Identification unique	Chaque emballage est doté d'un numéro de lot unique qui renvoie aux spécifications établies pour cette colle.	
2. Désignation	Forbo Eurocol Nederland 691 Colle pour carrelages : une colle carrelage en poudre pour carreaux muraux et de sol sur des supports stables.	
3. Application	Pour le collage de carreaux muraux et de sol en céramique, de mosaïques et de pierres naturelles planes sur des supports ayant une construction stable. Convient pour des applications intérieures.	
4. Nom et adresse de contact fabricant	<i>Forbo Eurocol Nederland B.V.</i> <i>Industrieweg 1-2</i> <i>NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas</i> <i>Tél. +31 75 6271600</i> <i>Courriel : info.eurocol@forbo.com</i>	
5. Nom et adresse de contact autorisé	Non applicable	
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	3	
7. Activité de l'organisme de certification notifié tel que requis par la norme harmonisée	L'organisme notifié de certification IKOB-BKB, numéro d'identification no.0957, a réalisé les tâches dans le cadre du système 3 et démontré que la colle carrelage citée répond aux exigences d'examen de type initial telles que décrites à l'Annexe ZA de NEN EN 12004:2007+A1:2012 et a remis le certificat de constance des performances et le certificat de conformité.	
8. Évaluation technique Européenne	Non applicable	
9. Performance déclarée	C1 selon NEN-EN 12004:2007+A1:2012 ; colle carrelage à base de ciment classique aux propriétés de base.	
Caractéristiques essentielles	Performance	Méthode d'essai
Adhérence initiale	≥ 0.5 N/mm ²	NEN-EN 1348:2008 §8.2
Adhérence après une exposition à l'eau	≥ 0.5 N/mm ²	NEN-EN 1348:2008 §8.3
Charge thermique	NPD	NEN-EN 1348:2008 §8.4
Adhérence après une exposition à l'eau et à des cycles de gel-dégel	NPD	NEN-EN 1348:2008 §8.5
Temps ouvert 20 minutes	≥ 0.5 N/mm ²	NEN-EN 1346:2008
Réaction au feu du matériau	Classe E	NEN-EN 13501-1:2007+A1:2009
Dégagement de composants dangereux	voir FDS	
La présente déclaration a été rédigée selon l'Annexe ZA de NEN-EN 12004:2007+A1:2012.		
10. La performance des points 1 et 2 sont compatibles avec le produit décrit spécifiée au paragraphe 9 rendement. Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de l'en ARTICLE CI fabricant 4.		
		Wormerveer, 22-08-2013 signé: ing. T.W. Breeuwer; Manager R&D 